

**Pour diffusion immédiate**

## **Réaction de la Fédération des établissements d'enseignement privés au 2<sup>e</sup> rapport de la Commission de révision permanente des programmes**

Montréal, 31 août 2015 – La Fédération des établissements d'enseignement privés n'est pas étonnée des conclusions de la Commission de révision permanente des programmes quant au financement des écoles privées<sup>1</sup>. En effet, l'apport des écoles subventionnées au système d'éducation québécois est bien connu en ce qui a trait aux économies pour le gouvernement et les contribuables. Il en va de même pour l'effet d'émulation et d'innovation de l'école privée subventionnée sur le réseau d'éducation québécois.

« Le transfert d'élèves de l'école privée subventionnée vers l'école publique en 2014-2015, à la suite des baisses des subventions du transport scolaire, démontre clairement que la capacité des parents à payer davantage est limitée, » rappelle Jean-Marc St-Jacques, président de la Fédération et directeur général du Collège Bourget.

### **L'école privée subventionnée : un modèle à préserver**

« En subventionnant les écoles privées, on ouvre l'accès à des élèves issus de différents milieux socioéconomiques, contrairement à ce qui se passe en Ontario ou aux États-Unis, explique M. St-Jacques. Le modèle québécois s'apparente davantage à ce que l'on voit dans les pays européens et l'Ouest canadien. En plus de générer des économies pour les contribuables, il favorise la mobilité sociale en permettant au plus grand nombre de profiter d'un véritable choix en matière d'éducation. »<sup>2</sup>

### **L'école privée subventionnée : une solution pour accroître les taux de diplomation des jeunes Québécois et Québécoises**

M. St-Jacques rappelle qu'au cours des 10 dernières années, on a vu l'émergence de différents programmes et de mesures qui font de l'école privée un milieu de vie bien adapté aux élèves ayant des défis particuliers.

---

<sup>1</sup> ([Sommaire – Cap sur la performance](#)  page 30)

<sup>2</sup> OCDE, Public and Private Schools: How Management and Funding Relate to their Socio-economic Profile, OECD Publishing, 2012, p. 7-8.

« Loin d’être élitiste, l’école privée subventionnée est devenue une alternative pour les parents de différents milieux socioéconomiques et des élèves aux profils variés, incluant ceux qui ont des troubles d’apprentissage, » précise M. St-Jacques.

La Fédération souhaite que le gouvernement s’intéresse davantage aux programmes et aux mesures mis en place dans les écoles privées subventionnées pour les élèves en difficulté. Il y a là des pistes de solutions intéressantes pour amener, à moindre coût, un plus grand nombre d’élèves québécois à la réussite. Cependant, contrairement aux écoles publiques, les écoles privées ne reçoivent pas de bonification de la subvention attribuée à ces élèves. Dans le contexte des compressions et des coupes qui ont durement touché les écoles privées subventionnées au cours des dernières années, le développement de ces initiatives est malheureusement ralenti.

### **À propos de la Fédération des établissements d’enseignement privés**

La Fédération est un organisme à but non lucratif qui regroupe 194 établissements autonomes fréquentés par quelque 110 000 élèves répartis sur le territoire québécois, soit environ 12 % des effectifs scolaires du Québec. Les membres de la Fédération offrent des services aux élèves du préscolaire, primaire et secondaire dans les secteurs de la formation générale et professionnelle et de l’adaptation scolaire.

–30–

Pour information :

Geneviève Beauvais  
Directrice des communications  
Fédération des établissements d’enseignement privés du Québec  
Tél. 514 381-8891 poste 238